

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 14/11/2025

*Date d'Affichage : 14/11/2025

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 15

*VOTANTS : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 Novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints,
Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Sophie Rima GHADBAN
Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET

Etaient absents excusés :

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,
Monsieur Claude COLLINEAU pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER,
Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE,
Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Nadine DAGUENET,
Monsieur Bernard GLENAT, Madame Christel COHENDET, Madame Emilie POUJOL,
Monsieur Thierry LACOUR,

Madame Murielle FANOUILLE a été désignée Secrétaire de séance

***DEL15bis DEMANDE DE SUBVENTION SUITE A LA
TORNADE- DEGATS CAUSES PAR LA TORNADE DU
LUNDI 20 OCTOBRE2025***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les services de L'Etat, de la Région Ile de France et du Département du Val d'oise nous ont fait part qu'il était possible d'obtenir une subvention pour les dégâts occasionnés suite à la tornade,

Considérant que la commune de Margency souhaite bénéficier de ces subventions dans le cadre des travaux occasionnés suite à la tornade du lundi 20 octobre 2025,

Ce point a été abordée en commission des finances le jeudi 13 novembre 2025 qui a émis un avis favorable à l'unanimité à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

SOLLICITE les subventions de l'Etat (DSIL exceptionnelle 2025) de la Région Ile de France et du Département du Val d'oise, pour les travaux occasionnés suite à la tornade du lundi 20 octobre 2025 selon le plan de financement prévisionnel ci-joint :

Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		228 179,30 €	22,00%
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		228 179,30 €	22,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 037 399,00 €	

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 21/11/2025

Le Maire,

